

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système nerveux |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
OXYDE D'ALUMINIUM	1344-28-1	15 - 40	oxyde d'aluminium (non fibreux)
Solvant Stoddard	8052-41-3	15 - 40 Secret Fabrication *	Solvant Stoddard
Eau	7732-18-5	15 - 40	Eau
POLYETHYLENE-GLYCOL	9005-65-6	3 - 7	Monolaurate de polyoxyéthylène de

HUILE MINERALE BLANCHE			sorbitane
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	8042-47-5	1 - 5	Huile minérale blanche
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	< 2	Benzène, 1,2,4-triméthyl-
NONANE	111-84-2	< 2	Nonane
Alkyloammonium sels	701-048-1	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

oxydes d'azote

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
NONANE	111-84-2	ACGIH	MPT: 200ppm	
Aluminium, composants insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
N° CAS : SEQ117921	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Numéro CAS. SEQ117922	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Huile Minérale (non traité et traité avec douceur)	8042-47-5	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible
HUILES MINÉRALES; HUILES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5	

TRÈS RAFFINÉES			mg/m3	
Solvant Stoddard	8052-41-3	ACGIH	MPT:100 ppm	
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	ACGIH	MPT:25 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	blanc cassé, Blanc
Odeur	Solvant légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	7,3 - 8,5

Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	100 °C [<i>Méthode de test:estimé</i>]
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F) [<i>Méthode de test:Coupe fermée</i>]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	2 343,8 Pa [<i>Méthode de test:estimé</i>] [<i>Détails:à 68 F</i>]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,1 - 1,13 g/ml
Densité relative	1,12 [<i>Ref Std:Eau=1</i>]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données disponibles</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	35 000 - 45 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	30,6 % en poids [<i>Méthode de test:calculé selon CARB title2</i>]
Composés Organiques Volatils	343 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]
Pourcentage de matières volatiles	63,4 % en poids [<i>Méthode de test:estimé</i>]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	543 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]

Nanoparticules

Ce matériau ne contient pas des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Neuropathie centrale: Les signes/symptômes peuvent inclure l'irritabilité, des pertes de mémoire, des changements au niveau de la personnalité, des troubles du sommeil et une perte au niveau de la concentration.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Huile Minérale (non traité et traité avec douceur)	8042-47-5	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Huile Minérale, non traité ou traité avec douceur	8042-47-5	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Solvant Stoddard	Dermale	Rat	LD50 > 3 400 mg/kg
Solvant Stoddard	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 16,2 mg/l
Solvant Stoddard	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
OXYDE D'ALUMINIUM	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Dermale	Pas disponible	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	LD50 20 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
1,2,4-triméthylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 18 mg/l
1,2,4-triméthylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 3 400 mg/kg
Alkyloammonium sels	Ingestion	Rat	LD50 > 5 385 mg/kg
Alkyloammonium sels	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Solvant Stoddard	Lapin	Irritation minimale.
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
1,2,4-triméthylbenzène	Lapin	Irritant
Alkyloammonium sels	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Solvant Stoddard	Lapin	Aucune irritation significative
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
1,2,4-triméthylbenzène	Lapin	irritant légère
Alkyloammonium sels	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Solvant Stoddard	Cochon	Non classifié

	d'Inde	
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Cochon d'Inde	Non classifié
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
1,2,4-triméthylbenzène	Cochon d'Inde	Non classifié
Alkyloammonium sels	Mouris	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	In Vitro	N'est pas mutagène
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
1,2,4-triméthylbenzène	In Vitro	N'est pas mutagène
Alkyloammonium sels	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/day	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/day	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	3 mois

		femelles		effet nocif observé 1,2 mg/l	
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,2 mg/l	3 mois
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,5 mg/l	pendant la grossesse
Alkyloammonium sels	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Alkyloammonium sels	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Alkyloammonium sels	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	gestation en lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Solvant Stoddard	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Solvant Stoddard	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1,2,4-triméthylbenzène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Solvant Stoddard	Inhalation	système nerveux central	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE	Ingestion	cœur Système endocrinien tube	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	90 jours

MINERALE BLANCHE		digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire			observé 4 132 mg/kg/day	
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,5 mg/l	3 mois
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,1 mg/l	3 mois
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
1,2,4-triméthylbenzène	Inhalation	foie rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien tube digestif système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,2 mg/l	3 mois
1,2,4-triméthylbenzène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	14 jours
1,2,4-triméthylbenzène	Ingestion	foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Alkyloammonium sels	Ingestion	système vasculaire cœur Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux foie système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	35 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Solvant Stoddard	danger d'aspiration
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration
1,2,4-triméthylbenzène	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement

compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	31-0130-0	Numéro de la version :	5.00
Date de parution :	2021/11/10	Remplace la version datée de :	2020/10/22

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca